

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ulric tenue le 12 septembre 2011 à 19 h 30 min au 130, avenue Ulric-Tessier à Saint-Ulric.

Sont présents les conseillers (ères) Mario Chouinard, Roger Collin, Jean-Claude Gagné, Patrice Gauthier et formant quorum sous la présidence de Monsieur Pierre Thibodeau, maire.

Sont absents : Mme Suzanne D'Astous et M. Gaétan Durette

Madame Louise Coll, directrice générale fait fonction de secrétaire.

1-OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2011-219

Il est proposé par Monsieur Roger Collin
ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 AOÛT 2011

2011-220

Il est proposé par Monsieur Mario Chouinard
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver et d'adopter le procès-verbal du 15 août 2011 tel que présenté.
ADOPTÉE

4- ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 AOÛT 2011

2011-221

Il est proposé par Monsieur Mario Chouinard
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que le paiement des comptes du 01 au 31 août 2011 soit autorisé pour un montant de 185 179.52\$.
ADOPTÉE

5- ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31-08-2011

La directrice générale procède au dépôt des états des revenus et dépenses au 31-08-2011.

6- TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

2011-222

Il est proposé par Monsieur Jean-Claude Gagné
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la directrice générale à effectuer les transferts budgétaires suivants :

02-11000-341	Publication poste - législation		(250.00)
02-11000-991	Suvention et dons	250.00 \$	
02-13000-140	Rémunération - administration	3 000.00 \$	
02-13000-411	Serv. Gestion documents		(4 000.00)
02-13000-527	Entr. Rép. Ameubl. - administration	500.00 \$	
02-13000-670	>Fourniture de bureau - adm.	500.00 \$	
02-22000-459	Autres serv. Tech. Machinerie	1 000.00 \$	
02-22000-525	Entr. Rép. Véhicules	1 000.00 \$	
02-22000-454	Formation et perfectionnement		(2 000.00)
02-32000-140	Rémunération - voirie	5 000.00 \$	

02-32000-310	Frais de déplacement - voirie	400.00 \$	
02-32000-331	Téléphone garage - cellulaire	1 500.00 \$	
02-32000-525	Entretien rép. Véhicules voirie	500.00 \$	
02-32000-625	Asphalte	250.00 \$	
02-32000-631	Essence, huile et diesel	5 000.00 \$	
02-32000-641	Article de quincaillerie- voirie	1 000.00 \$	
02-32000-521	Entretien des chemins - voirie		(24 285.00)
02-33000-513	location terrain et locaux	2 585.00 \$	
02-33000-610	Aliment - boisson	50.00 \$	
02-33000-631	Essence, huile et diesel- neige	2 000.00 \$	
02-33000-641	Pièces machinerie - neige	5 000.00 \$	
02-33000-649	Pièces, accessoires - neige	1 000.00 \$	
02-41300-252	CSST- aqueduc		(530.00)
02-41300-310	Frais de déplacement - aqueduc	220.00 \$	
02-41300-454	Formation - aqueduc	400.00 \$	
02-41300-521	Entr. Rép. - réseau aqueduc	2 000.00 \$	
02-41300-522	Entr. Batisse et terrain		(500.00)
02-41300-640	Pèces acc. Tuyaux	400.00 \$	
02-41400-310	Frais de déplacement - Eaux usées	220.00 \$	
02-41400-521	Entr. Rép. - bassins d'épuration		(3 430.00)
02-41400-631	Essence, huile et diesel - eaux usées		(1 000.00)
02-41400-640	Pièces acc. -eaux usées	300.00 \$	
02-41500-310	Frais de déplacement - égouts	220.00 \$	
02-41500-454	Formation - égouts	300.00 \$	
02-41500-521	Entr. Rép. - réseau égouts	1 500.00 \$	
02-41500-642	Achat de tuyaux. - égouts	700.00 \$	
02-61000-349	Avis publics urbanisme	200.00 \$	
02-61000-419	Consultation pour urbanisme	(1 000.00 \$)	
		35 995.00 \$	(35 995.00)

ADOPTÉE

7- ADOPTION DE L'ADDENDA NUMÉRO 5 AU CONTRAT DE COLLECTE, TRANSPORT, TRAITEMENT ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

2011-223

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance de l'addenda numéro 5 du contrat « Collecte, transport, traitement et disposition des matières résiduelles » et qu'ils en sont satisfaits;

Il est proposé par Monsieur Patrice Gauthier

Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité de Saint-Ulric approuve l'addenda numéro 5 du contrat « Collecte, transport, traitement et disposition des matières résiduelles » avec l'entreprise Bouffard Sanitaire.

ADOPTÉE

8- DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ- VIGNOBLE CARPINTERI

2011-224

Considérant que le propriétaire de l'immeuble situé sur les lots 16-5-1, rang 2 a déposé une demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture;

Considérant que la demande est conforme au règlement de zonage de la Municipalité;

Il est proposé par Monsieur Roger Collin

Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité accepte la demande d'autorisation du Vignoble Carpinteri Inc. par son mandataire M. Tony Carpinteri pour l'utilisation de cinq chambres de la résidence pour un en faire un bed & breakfast (gîte).

ADOPTÉE

9- NOMINATION D'UN SURVEILLANT DES TRAVAUX, ROUTE CENTRALE ET RANG 4

2011-225

Il est proposé par Monsieur Mario Chouinard
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) de nommer Monsieur Jean-Yves Bérubé, surveillant des travaux de réfection de la Route Centrale et du rang 4 à partir du 19 septembre 2011, jusqu'à la fin des travaux au plus tard le 18 novembre 2011.
ADOPTÉE

10- APPUI AU PROJET «PARTAGEONS NOS TALENTS CULINAIRES » CUISINE COLLECTIVE

2011-226

Considérant que la cuisine collective est offerte à la population de la MRC de Matane et ouvre des cuisines satellites dans les municipalités de St-Ulric, Ste-Félicité, Grosses-roches, les Méchins et St-René-de-Matane depuis l'année 2009;
Considérant l'importance de supporter les aînées dans la pratique culinaire afin de favoriser la santé;
En conséquence
Il est proposé par Monsieur Jean-Claude Gagné
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité de Saint-Ulric appui le projet « partageons nos Talents culinaires » de la Cuisine collective, qui vise à maintenir les aînés dans leur milieu de vie le plus longtemps possible en offrant des ateliers et des groupes de cuisine collective adaptés à leur condition et répondant à leurs besoins.
ADOPTÉE

11- PROTOCOLE D'ENTENTE SUR L'UTILISATION COMMUNE D'UNE RESSOURCE EN LOISIRS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ

2011-227

Considérant que la Municipalité de Saint-Ulric est mandataire d'un projet du pacte rural concernant deux ressources en loisirs, soit une pour la Municipalité de Saint-Ulric et une seconde pour la Municipalité de Sainte-Félicité;
Considérant que le conseil municipal a pris connaissance du protocole d'entente sur la tâche et la gestion de ces deux ressources humaines;
Considérant que les membres en sont satisfaits;
Il est proposé par Monsieur Mario Chouinard
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser Madame Louise Coll, directrice générale et Monsieur Pierre Thibodeau, maire à signé le protocole pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ulric.
ADOPTÉE

12- AUTORISATION DE CONTRAT D'ASPHALTAGE

2011-228

Il est proposé par Monsieur Roger Collin
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser le contrat d'asphaltage à l'entreprise C. Boudreau Enr. pour la réparation d'une entrée privée et une réparation dans la rue des Prés au montant de 1 955.35\$+tx. Que le montant de la dépense soit pris à même le budget courant au poste budgétaire 02-32000-520 Fonds Northland Power.
ADOPTÉE

13- AUTORISATION DE BUDGET POUR LA RÉFECTION DES TROTTOIRS

2011-229

Considérant que la période estivale à été très pluvieuse et que des travaux ont dû être retardés;
Considérant le temps froid qui arrive très bientôt;
Considérant qu'un montant de 30 000\$ à été mis au budget 2011 pour la réfection des trottoirs;
Il est proposé par Monsieur Jean-Claude Gagné
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité de Saint-Ulric réserve le montant de 30 000\$ au compte 22-30000-725 pour l'exécution des travaux de réfection des trottoirs durant l'année 2012.
ADOPTÉE

14- DEMANDE AU MDDEP «PROJET DE VALORISATION DU BÉTON »

2011-230

Il est proposé par Monsieur Roger Collin
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser Madame Louise Coll, directrice générale à présenter une demande de valorisation du béton des trottoirs au Ministère du Développement durable de l'environnement et des Parcs pour élargir le chemin du Lac-des-Iles, sur le lot 14-H rang 04.
ADOPTÉE

15- RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR INCENDIE

2011-231

Il est proposé par Monsieur Jean-Claude Gagné
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser que la rémunération du directeur du service incendie soit de 19.50\$/hr pour les heures travaillées en caserne, prévention, réunion, etc.
ADOPTÉE

16- AUTORISATION D'ACHAT D'AMPLIFICATEURS DE VOIX POUR LE SERVICE D'INCENDIE

2011-232

Il est proposé par Monsieur Roger Collin
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser l'achat de neuf amplificateurs de voix pour le service incendie de la compagnie AéroFeu pour un montant de 3 070.00\$+tx.
ADOPTÉE

17- INSTALLATION D'UN LAMPADAIRE- RUE DE LA COTE ET RANG 4 EST

2011-233

Il est proposé par Monsieur Mario Chouinard
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser l'achat de deux lampadaires et en autoriser l'installation soit une dans la rue de la Côte et l'autre dans le rang 4 est n'excédant pas 2 000.00\$
ADOPTÉE

18- DEMANDE D'APPUI AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – DU COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIVIÈRE-BLANCHE

2011-234

Considérant la sécurité des usagers des estrades entourant le terrain de balle donnée;
Considérant l'importance de développer le créneau des loisirs pour la Municipalité et de se doter d'infrastructures de qualité pour tenir des activités sportives locales et régionales;

Il est proposé par Monsieur Patrice Gauthier
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité de Saint-Ulric appui la demande de subvention au Ministère de l'Éducation, loisirs et sport du Québec pour le remplacement des deux estrades se trouvant sur le terrain du Centre des loisirs, demande déposée par le Comité local de développement de la Rivière-Blanche Inc. conjointement avec la Ligue de Balle donnée Amicale de St-Ulric.
ADOPTÉ

19- LISTE DE LA MACHINERIE À VENDRE PAR AVIS PUBLIC

2011-235

Il est proposé par Monsieur Roger Collin
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser Madame Louise Coll, directrice générale à publier la liste de la machinerie à vendre par soumission publique pour la période du 20 septembre au 20 octobre 2011. Que la Municipalité s'engage à accepter, ni la plus haute, ni aucune des offres reçues.
ADOPTÉE

20- MOTION DE FÉLICITATION AUX MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE FAMILIALE 2011

2011-236

Il est proposé par Monsieur Mario Chouinard
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser d'expédier une motion de félicitation aux membres du comité organisateur de la fête familiale 2011 pour leur implication et pour la réussite de la Fête.
ADOPTÉE

21- DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE QUÉBEC MUNICIPALITÉ (PIQM)

2011-237

Il est proposé par Monsieur Roger Collin
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la directrice générale de la Municipalité à déposer une demande de support financier au Programme Infrastructure Québec Municipalité (PIQM) pour l'agrandissement du garage municipal et la construction d'un entrepôt de sel et la Municipalité confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et de l'exploitation continue du projet.
ADOPTÉE

22-AUTORISATION D'ACHAT D'UN DÉMARREUR POUR LA STATION DE POMPAGE D'EAU POTABLE

2011-238

Il est proposé par Monsieur Mario Chouinard
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser l'achat et l'installation par les Entreprises d'électricité G. Ouellet Inc. d'un démarreur pour la station de pompage d'eau potable au montant de 3 180.14\$, que ce montant soit pris à même les surplus accumulés conditionnellement aux détails de la soumission.
ADOPTÉE

23- QUESTIONS DIVERSES

A)

24-PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Il y a eu une période de questions réservée au public.

2011-239

25-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,
Il est proposé par Monsieur Mario Chouinard
ET RÉSOLU que la séance soit close à 20H20 min.
ADOPTÉE

Louise Coll,g.m.a.
Dir. gén. sec-très.

Pierre Thibodeau, maire